

Respectez la réglementation eIDAS pour la signature électronique qualifiée avec DocuSign et itsme® en Belgique et aux Pays-Bas

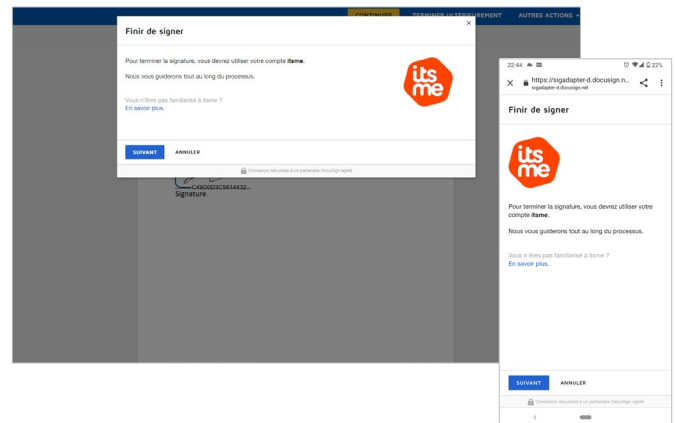
Les accords sont partout, des contrats de vente aux lettres d'offre en passant par les ouvertures de compte et les factures. Les processus manuels de signature de contrats sur papier réduisent la productivité des collaborateurs, retardent les résultats commerciaux et créent des risques juridiques et de conformité. Les processus de signature sur papier qui impliquent l'impression, la numérisation, la télécopie et la ressaisie de données entraînent des coûts supplémentaires de 33 euros par accord. Les entreprises ont besoin d'un moyen moderne de faire des affaires, qui soit entièrement numérique, fiable, sûr et conforme aux normes européennes en matière de signature.

Les signatures électroniques sont largement acceptées en Belgique et aux Pays-Bas pour la plupart des transactions. En outre, certains accords importants exigent le niveau le plus élevé de signature électronique - une signature électronique qualifiée (QES). Dans le cadre d'eIDAS, une QES comprend un certificat qualifié, délivré par un prestataire de services de confiance figurant sur la liste de confiance de l'UE. Elle atteste de l'authenticité d'une signature électronique et sert de preuve de l'identité du signataire. Une QES émise dans un État membre de l'UE est reconnue comme une QES dans un autre État membre, ce qui en fait un choix pratique pour les transactions transfrontalières.

Aux **Pays-Bas**, les signatures électroniques qualifiées peuvent être plus appropriées lorsqu'il s'agit de transactions "complexes", qui bénéficient donc d'une plus grande fiabilité et sécurité.

En **Belgique**, une signature électronique qualifiée est requise pour :

- Les contrats de travail (article 3bis de la loi sur les contrats de travail du 3 juillet 1978)
- Certains documents d'entreprise, tels que les cessions d'actions nominatives, d'actions ou d'obligations, lorsqu'elles sont enregistrées ou inscrites dans les registres pertinents (article 504 du Code belge des sociétés)
- Les déclarations et demandes d'impôts, déposées auprès des autorités publiques
- Les contrats de crédit à la consommation
- Les baux immobiliers



DocuSign et itsme®—Obtenez le plus haut niveau d'assurance avec itsme® Sign

DocuSign eSignature

DocuSign eSignature est le moyen rapide et sûr d'envoyer, de suivre et de signer des accords à tout moment, n'importe où et sur une grande variété de terminaux. Plus d'un million de clients dans le monde font confiance à DocuSign eSignature pour signer des accords.

itsme®

itsme® est l'un des principaux **fournisseurs de confiance en matière de signatures électroniques qualifiées** en Europe. Aujourd'hui, plus de 6,4 millions de personnes utilisent déjà itsme® pour leurs services d'identité numérique. Et itsme® s'intègre désormais à DocuSign eSignature pour offrir un moyen plus rapide et plus efficace de faire des affaires, entièrement numérique, fiable, sûr et conforme aux normes européennes les plus strictes en matière de signature électronique pour les organisations opérant en Belgique et aux Pays-Bas.

Partie intégrante de DocuSign Agreement Cloud, la signature électronique DocuSign est intégrée de manière transparente à itsme® Sign pour une signature simple, sûre et rapide. Cette intégration permet à tous les utilisateurs de l'application itsme® de signer des accords avec une QES conforme à la réglementation eIDAS directement à partir de DocuSign eSignature.

DocuSign eSignature + itsme®—Comment ça marche?

Préparez votre document dans DocuSign eSignature ou intégrez l'expérience de signature dans vos applications

Vous pouvez choisir d'utiliser l'application Web eSignature pour configurer l'envoi de votre accord ou d'utiliser notre API eSignature pour le système avec lequel vous travaillez tous les jours. Avec plus de 350 intégrations aux applications et systèmes avec lesquels vous travaillez, il est facile d'envoyer des accords rapidement.

Sélectionnez l'option de signature itsme®

Choisissez l'option de signature itsme® lorsque vous configurez votre enveloppe DocuSign afin qu'elle déclenche le bon flux de travail QES.

Envoyez votre accord

Marquez et envoyez votre accord. Vous pouvez l'envoyer à plusieurs destinataires qui doivent signer avec QES via leur application itsme®.

Le signataire reçoit une notification de signature

Vos destinataires recevront un e-mail avec le document à signer et seront invités à signer dans l'application itsme®.

Le signataire s'identifie et signe avec l'application itsme®

Les destinataires seront invités à ouvrir leur application itsme® pour signer. La signature QES sera automatiquement reflétée sur l'accord.

Tous les détails de la transaction seront stockés dans un certificat d'achèvement

Générez automatiquement des preuves recevables par les tribunaux de qui a fait quoi, quand et où dans le processus de signature.

Prêt pour l'étape suivante ?

Vous pouvez également contacter directement notre équipe de vente en France au +33 (0) 975 181 331 ou visiter docusign.fr

Pourquoi choisir DocuSign + itsme®?

Le plus haut niveau d'assurance et de conformité QES

Capturez une piste d'audit riche avec la preuve de l'identité des parties signataires, les horodatages dans un fichier téléchargeable

Une expérience de signature prête à l'emploi

Utilisez la première plateforme de signature électronique pour envoyer et signer n'importe quel accord en Belgique et aux Pays-Bas

Directement connecté avec itsme®

Combinez la signature électronique DocuSign avec la solution de signature QES de itsme®

A propos de itsme®

Depuis son lancement en 2017, l'appli itsme® est devenue la référence simple et sécurisée largement acceptée en matière d'identification mobile et de protection de la vie privée dans le monde numérique. itsme® permet les opérations suivantes : identification, authentification, confirmation d'une transaction et, enfin, signature électronique juridiquement contraignante de documents (signature électronique qualifiée avec le plus haut niveau de sécurité).

itsme® a reçu l'accréditation du gouvernement belge en tant que forme officielle d'identité numérique en janvier 2018 et au niveau européen en décembre 2019 (LOA high eIDAS). L'appli itsme® est largement utilisée dans le secteur financier entre autres parce qu'elle est conforme aux directives DSP2, GAFI et GDPR. Elle a également obtenu la certification ISO27001.

itsme® transpose la sécurité de la carte d'identité électronique dans le monde du mobile.

A propos de DocuSign

DocuSign aide les organisations à connecter et automatiser la façon dont elles préparent, signent, exécutent et gèrent leurs accords. La plateforme DocuSign Agreement Cloud inclut la solution de signature électronique leader du marché qui permet de signer électroniquement sur presque tous les appareils, partout et à tout moment. Plus d'un million de clients et plus d'un milliard d'utilisateurs dans plus de 180 pays utilisent DocuSign pour mieux s'accorder.

DocuSign France

9-15 rue Maurice Mallet
92130 Issy-les-Moulineaux

docusign.fr

Pour plus d'informations

Appelez le
+33 (0) 975 181 331